

# Éditorial : User de la parole

C'est dans le mouvement du TGV Paris-Toulouse que se déposent ces quelques sillons tracés par la puissante « Question d'École » 2020. Vous trouverez dans ce numéro spécial confectionné tambours battants, des extraits de textes qui ont été exposés samedi lors de « Question d'École », mais aussi des surprises suscitées dans la hâte et attrapées au vol !

Dans « Fonction et champ », en 1953, Lacan indiquait : « Ce que je cherche dans la parole, c'est la réponse de l'autre »[\[1\]](#), c'est un fait que ce pouvoir initial conféré à l'Autre, supposé savoir, est le germe du transfert.

Il y a donc un temps de la cure où il s'agit de faire surgir la puissance de la parole pour que s'instaure le « il était une fois » de l'*hystoire* à venir.

Dans les plis du récit où gitent les malentendus, a chance de se produire cette étonnante métamorphose de la personne au sujet, du sujet au *parlêtre*, jusqu'aux confins de la lettre, pour certains.

Parole vide, parole pleine, *apparole* et autres blabla [\[2\]](#), il fut aussi question du silence lors de cette question d'École. Un silence d'une qualité spéciale, pas seulement le « se taire » de la rétention mais bien plutôt un espace. Espace conquis dans la surprise et la déprise, que l'analyste peut louer à un autre pour lequel il soutient, par éclipse, « la voix de personne »[\[3\]](#), autre nom du désir de l'analyste.

C'est bien la question du vidage de la parole qui a traversé la journée, révélant au lieu de la parole pleine, non la parole vide, mais un vide fondamental au creux de la parole. Vide dont la parole des AE est venue serrer les contours. Que reste-t-il de la puissance de la parole après une cure ? Une parole évidée, d'où s'origine un style une fois « traversé l'effritement de [sa] puissance »[\[4\]](#).

De la cure au contrôle en passant par le cartel, parfois jusqu'à la passe, nous avons soumis, tel que l'a vigoureusement souligné Laurent Dupont, « nos piliers à la question »[\[5\]](#). Nous repartons avec *du savoir et des trous*, nous rappelant avec Lacan que « la parole, même à l'extrême de son usure, garde sa valeur de tessère »[\[6\]](#).

[\[1\]](#) Lacan J., « Fonction et champs de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 299.

[\[2\]](#) Cf. Miller J.-A., « Le monologue de *l'apparole* », *La Cause freudienne*, n°34, octobre 1996, p. 7-18.

[\[3\]](#) Laurent É., intervention lors de la journée « Question d'École » du 1<sup>er</sup> février 2020, inédit.

[\[4\]](#) Horne V., intervention lors de la journée « Question d'École » du 1<sup>er</sup> février 2020, inédit.

[\[5\]](#) Dupont L., intervention lors de la journée « Question d'École » du 1<sup>er</sup> février 2020, inédit.

[\[6\]](#) Lacan J., « Fonction et champs de la parole et du langage en psychanalyse », *op. cit.*, p. 251.

---

## Après-coup

**L'Hebdo-Blog** : Cette journée « Question d'École » était très riche, quels points épingleriez-vous dans l'après-coup ?  
Inventaire à la Prévert...

**Éric Zuliani** : Ce qui m'a frappé c'est la question d'École qui nous était posée. La puissance de la parole est une notion qui, je crois, parle à beaucoup, éprouvée dans nos vies, dans

nos analyses, etc. Encore que, par les temps qui courent, le *qu'on dise*, reste oublié quand il n'est pas rejeté, dans les institutions par exemple ou à propos de l'autisme : repartir de la fonction de la parole est, de ce point de vue, toujours une urgence [1] ! À partir d'un passage très précis du cours de Jacques-Alain Miller de « L'orientation lacanienne », il s'est agi, au fond, de faire valoir deux types d'usage de cette puissance de la parole selon qu'elle s'exerce au nom du désir, pour le libérer, où qu'elle appréhende la jouissance, c'est ici plus coton, comme dit J.-A. Miller. De ce point de vue, où en est l'École ? Penchons-nous sur sa clinique : pratique de l'analyse, du contrôle et du cartel.

**L'H.-B. :** Dans votre intervention « L'expérience du savoir dans le contrôle », vous avez mis en tension vérité et réalité, la tension vers la seconde venant hypothéquer la survenue de la première. Nous diriez-vous quelque chose encore sur les avatars de « l'au-delà de la parole » ?

**É.Z. :** Cet « au-delà de la parole » est évoqué par Lacan dans ces premières lignes de « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » [2] comme le résultat d'un oubli, d'une méconnaissance de la fonction de la parole, de la fonction de l'analyste. À quoi est due cette méconnaissance ? À l'effroi, dit Lacan qui s'empare de l'homme à découvrir la figure de son pouvoir : alors il s'en détourne. C'est une manière pour lui, à partir de la parole, de rappeler qu'on ne peut pas sortir de sa condition de *parlêtre*. Il faut mesurer sans doute le moment de la psychanalyse des années 50 où le ressenti, le contact éprouvé avec la réalité du sujet pouvait orienter les actions de l'analyste. D'ailleurs, c'est intéressant, Lacan en fait le symptôme de « la raréfaction des effets de la parole dans le contexte social présent » [3]. Mais en vous répondant je m'aperçois que ce nouage entre fonction de la parole, contexte social et pratique de la psychanalyse va loin. Au temps du sens à plein tuyau, le réel peut être

tout autant méconnu. D'où la nécessité de tirer les conséquences quand on confronte la fonction de la parole au réel de la jouissance : les cures durent, comment les conclure ?

**L'H.-B. :** Vous avez fini votre intervention sur la question de l'énonciation. Lacan dit que le silence de l'analyste est un « dire silencieux » [\[4\]](#). Est-ce que ce dire aurait pour fonction de faire taire la voix qui court sous le signifiant et ainsi, de laisser la possibilité à une parole d'advenir ?

**É.Z. :** Merci de ce « dire silencieux » qui vient à propos donner un coup de pouce à ce que j'ai essayé de dire ! J'ai été frappé que dans cette journée coure cette question qu'on pourrait épingle ainsi : le rapport toujours symptomatique à la parole. Les sortes de mutismes, tous singularisés par la grâce du témoignage parfaitement démonstratif des AE, en témoignent. Une distinction très précise a été faite, aussi, entre se taire et être silencieux que vous relevez. On pourrait dire que le silence est un dire dans le sens où il témoigne d'une présence qui invite à parler et ne vise pas à faire parler qui n'est que l'envers, à la même place, du faire taire. Cette fonction du silence peut être d'un usage délicat quand l'énonciation d'un sujet est des plus précaires, voire recouverte par les énoncés de l'Autre. La voix peut, alors, se manifester. J.-A. Miller a pu dire – ça a été rappelé lors de la journée –, que l'analyse permet d'apprendre à parler [\[5\]](#) ; on peut ajouter : à lire aussi. Je trouve cette formule formidable !

**L'H.-B. :** Vous avez souligné que le contrôle vient mettre en question tout savoir constitué. Peut-on dire que le contrôle donne une orientation et non un savoir-faire ?

**É.Z. :** Ce qui m'a guidé pour en conclure en effet, le

« trouage » par le contrôle, de tout savoir constitué, c'est l'indication de J.-A. Miller sur ce qu'on appelle les questions de « formation » du psychanalyste : « Dans le labyrinthe de cette doctrine de la formation, il faut ordonner et distinguer ce qui est le savoir déposé et le savoir de la structure comme efficace. »[\[6\]](#) Bon ça c'est en effet une première orientation. Maintenant le contrôle donne une orientation, une perspective même et ne forme absolument à aucun savoir-faire. Dans la visée de cette journée de travail, j'ai eu l'idée de parcourir le produit pour chaque cas de près de dix années de contrôle comme contrôlant. Il n'y a trace d'aucun savoir-faire, de leçons parfois, de celles qui vous rectifient un peu sèchement ! Cependant une phrase, extrêmement singulière, c'est-à-dire attachée à un seul cas, qu'il est impossible d'exporter à un autre cas. Quand vous dites que le contrôle donne une orientation, c'est très vrai dans le sens où le contrôle parfois vous fait apercevoir la place que vous prenez pour un sujet, l'ampleur de cette place qui va sans doute s'inscrire dans la durée : le désir d'analyse doit être alors au rendez-vous !

**L'H.-B. :** Éric Laurent a pointé le rôle de « l'effacement de l'analyste » pour prendre la place de « la voix de personne » dans la cure et faire surgir un savoir. Pourrions-nous étendre cette notion d'effacement – envers de l'absence par la présence qu'il véhicule – au contrôle et au cartel ?

**É.Z. :** J'ai trouvé cette perspective de l'effacement formidable et fructueuse. Il me semble que « la voix de personne » est corrélative du fait qu'il s'agit, dans une analyse de retrouver les paroles qui ont fait *troumatisme* pour un sujet, qui sont devenues lettres *en* et *de* souffrance. Il arrive que l'analyste en soit le messenger. Il est un truchement, à l'occasion, qui restitue ce message qui était

jusqu'alors inversé. Je ne peux aller plus loin comme vous m'y invitez mais ce qui me vient c'est aussi que sans doute cet « effacement de l'analyste », qui permet de prendre la place de « la voix de personne », a à voir avec sa position d'objet dans le discours analytique. Je ne saurai répondre à la question de l'étendue qu'on peut donner à cela, mais j'ai du coup hâte de lire les témoignages qui ont suscité cette élaboration et bien d'autres pour mieux en saisir l'empan.

[1] « Qu'on dise reste oublié derrière ce qui se dit dans ce qui s'entend. » (Lacan J., « L'étourdit », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 449.)

[2] Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 247 et suivantes.

[3] *Ibid.*, p. 252.

[4] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, « R.S.I. », leçon du 11 février 1975, inédit.

[5] Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le banquet des analystes », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 7 février 1990, inédit.

[6] Miller J.-A., « La "formation" de l'analyste », *La Cause freudienne*, n°52, novembre 2002, version CD-ROM, Paris, Eurl-Huysmans, 2007, p. 28.

---

# Ce qui s'enseigne dans le

# contrôle

*Intervention d'Esthela Solano-Suarez à « Question d'École » le 1 février 2020. Version écrite pour HB, nouvelle série.*

Ce qui s'enseigne dans le contrôle est relatif à une temporalité et cette temporalité est attenante au point où on en est dans l'élucidation de son propre « je ne veux rien savoir », élucidation qui s'accomplit notamment dans l'expérience d'une analyse.

On ne peut être enseigné dans le contrôle qu'à l'instar de l'accomplissement d'un certain nombre de franchissements produits dans l'expérience analytique. D'où il s'en déduit la nécessité pour le praticien de se soumettre à l'expérience d'une analyse.

Ceci étant dit, nous touchons du doigt que ce que le contrôle enseigne ne relève pas d'une compétence technique, ni de la maîtrise d'un savoir. Il est plutôt question d'une subversion de la position subjective qui rend aisée de se priver de la jouissance de la parole pour produire un vide susceptible de laisser ouvert le champ qui accueille la parole de l'autre.

Avoir l'expérience de la portée et du poids des mots, voire de la puissance de la parole, provient de l'expérience de lecture de l'inconscient accomplie dans l'analyse. Encore faut-il se rompre à la lecture de ce qui dans la pratique est énoncé par celui qui s'adresse à nous.

Dans ce sens, le contrôle est un dispositif qui peut enseigner non seulement à savoir se taire mais aussi à savoir lire. C'est l'orientation indiquée par Lacan dès lors qu'il énonçait le 19 avril 1977 qu'un « psychanalyste [...] *dépend* de la lecture qu'il fait de son analysant, de ce que celui-ci lui *dit* en propres termes » et il ajoutait : ce que son analysant « *croit* lui dire. Cela veut dire que tout ce que l'analyste écoute ne peut être pris au pied de la lettre »[\[1\]](#).

J'en déduis qu'il n'y a *du* psychanalyste que dans la fugacité de l'acte de lecture, qui est coupure. Ceci suppose de faire un tri, de ne pas se laisser entraîner par les effets du signifiant sur le versant des effets de signification, visant en revanche ce qui résonne dans la matérialité sonore de ce qui s'entend, ce qui suppose de faire passer la parole du côté de l'écrit.

Le contrôle servirait alors à nous sortir de l'embrouille des effets de suggestion de la parole analysante, à nous dépêtrer de la routine du signifié, afin de cerner le « *moterialisme* » du dire, toujours aléatoire, disruptif, venant trancher dans le vif de la matière sonore et dont les résonnances ne sont pas sans comporter un écho dans le corps.

Avec le temps qui passe inlassablement, lorsque les années de pratique se succèdent et s'accumulent, pouvons-nous être assurés de notre position d'analyste au point de cesser d'avoir recours au contrôle ? Il me semble que non. D'abord parce que le contrôle est un moyen pour l'analyste de reprendre la parole, de devenir analysant, afin de s'entendre soi-même, devant la présence d'un autre en chair et en os, s'entendre dire sa lecture de chaque cas, mettant alors en acte qu'il n'y a d'analyste que toujours en devenir. C'est un exercice éthique, qui nous extrait de l'infatuation de se croire analyste. C'est un exercice qui nous décomplète, qui nous préserve du risque de l'autisme de la pratique et d'une certaine crétinisation secrétée par la routine. En cela c'est un exercice salutaire.

*Fiat trou* ! C'est le tranchant à préserver et à recommencer sans cesse, tout au long d'un exercice qui, relevant de l'infinitude, ne se soutient et ne s'oriente que d'un rapport renouvelé au  $S(A)$ . J'entends ainsi la proposition de Lacan quand il formule : « Ce que je sais, c'est que le discours analytique ne peut se soutenir d'un seul »[\[2\]](#).

[\[1\]](#) Lacan J., Le Séminaire, livre XXIV, « L'insu que sait de



l'une-bévue s'aile à mourre », leçon du 19 avril 1977, *Ornicar ?*, n°17-18, printemps 1979, p. 12, souligné par l'auteure.

[2] Lacan J., « Télévision », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 531.

---

## Qu'est-ce qu'un acte de parole ?

*Ce texte est un extrait de l'intervention de Christiane Alberti à « Question d'École », le 1<sup>er</sup> février 2020.*

C'est d'abord dans la reconnaissance de la parole comme telle que le désir de l'analyste est mis en jeu dans la cure et fait l'enjeu du contrôle : quand le contrôle ne se laisse pas réduire à la chronique des événements qui ont émaillé la vie d'un analysant, il rend sensible l'épreuve si singulière de la parole en analyse, la façon dont un sujet réalise cette expérience.

La parole dépend de la réponse de l'analyste et précisément de son silence : c'est dans ce silence qu'elle se produit comme telle. C'est dans la surprise, dans la dimension de la hâte qu'émerge la parole pleine. L'analysant dont on parle n'étant pas là en personne, le contrôle est susceptible de rendre d'autant plus sensible les signifiants dégagés de l'intention de signification. Se mesure ainsi l'écart entre ce qui se dit (toujours du signifié) et ce qui s'entend, le décalage entre le dire et le dit, qui ménage le lieu de l'interprétation. On peut ainsi extraire du flot continu de la parole, la dimension propre du signifiant. Le signifiant qui se détache de la

routine du signifié, appréhendable, rendu perceptible dans sa matérialité. Pas seulement la vérité qui parle Je mais le mot-matière, la matière sonore fondamentale.

On peut à l'occasion percevoir, être sensible ou interroger non seulement quelle intervention l'analyste a fait, ce qu'il a dit au patient mais *comment* il l'a dit. L'énonciation, l'art de dire de l'analyste : « *Le désir de l'analyste*, dit Jacques-Alain Miller, n'est peut-être qu'une autre façon de désigner *le dire de l'analyste* »[\[1\]](#). Comment la voix, la posture, la mimique vont donner figure à l'objet *a* aux commandes du dispositif analytique. Autrement dit, on met en jeu dans le contrôle comment l'usage du semblant, sa mise en fonction, de façon différente d'un patient à l'autre, en fonction de l'Autre de ce patient. Pour tel patient on sera une pierre, pour tel autre un partenaire bien vivant. Mais on pourra user de ce semblant avec d'autant plus de liberté, que l'on sera suffisamment *détachés* de sa propre *stimmung*, son caractère symptomatique. Il ne s'agit pas de viser un potentiel contre-transfert, ou la vibration personnelle de l'analyste à une parole du patient, mais plutôt ce qui est mis en jeu du mode de jouir, du goût de la vie. La question est complexe car le désir de l'analyste n'est pas un désir pur, il a pris racine là.

Si on aperçoit cet obstacle, comment le communiquer au contrôlant ? Il ne s'agit pas d'une interprétation (le contrôle n'est pas le lieu de l'analyse) mais plutôt fait-on saisir à l'analyste-contrôlant cette dimension. La pulsion parle une langue éminemment singulière, insue du sujet lui-même, et c'est seulement à utiliser cette même *la langue* que l'on a chance de le toucher dans ce registre existentiel.

Le contrôle est un dispositif privilégié pour extraire la dimension de la parole en tant que telle. L'enjeu est à la fois éthique et politique dans un contexte de civilisation que l'on peut qualifier d'occultation et d'instrumentalisation de la fonction de la parole. Si le contrôle enseigne, c'est bien

au sens où toute parole comme telle est déjà un enseignement, comme le dit Lacan. La parole avec ce qu'elle comporte de limite, avec ce qu'elle contient de silence. On considère classiquement que la structure du contrôle est tripartite : l'analyste, l'analysant, le contrôleur, posons un quatrième terme : la parole, comme telle. La parole à saisir dans sa matérialité concrète, sans aucune attribution, aucune intention, aucun destinataire. La parole comme réel, la parole « absolument insondable »[\[2\]](#).

[\[1\]](#) Miller J.-A., « Petite introduction aux pouvoirs de la parole », *La Lettre mensuelle*, n°142, septembre 1995, p. 21.

[\[2\]](#) Lacan J., *Le Séminaire*, livre I, *Les écrits techniques de Freud*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, p. 264.

---

## Moduler la puissance de la parole

*Ce texte est un extrait de l'intervention de Carole Dewambrechies-La Sagna à « Question d'École », le 1<sup>er</sup> février 2020.*

Dans son « Acte de fondation » Jacques Lacan fait valoir l'École elle-même comme un organe de contrôle et de critique du travail qui s'y fait. Et il est affirmé que « Dès le départ et en tous cas, un contrôle qualifié sera dans ce cadre assuré au praticien en formation dans notre École. »[\[1\]](#)

Il y a dans l'École toute une gradation de contrôles qui vont

du contrôle dans le cabinet de l'analyste au contrôle d'exposés de cas ou de doctrine dans nos journées de travail. Cette fonction de contrôle, peut-être faudrait-il dire de supervision pour ce dernier exemple, s'est étendue au Champ freudien dans son ensemble et tout le monde pense que présenter un cas aux Journées de l'École vaut pour contrôle. La conversation UFORCA des Sections cliniques existe depuis 1997 à Arcachon. Elle a accentué cette dimension. Avec ses cas publiés et étudiés à l'avance, discutés pendant la conversation elle-même pendant une heure, ces conversations sont devenues un mode de contrôle inédit, qui a apporté les cas-surprises, les inclassables et le signifiant de la psychose ordinaire dont on ne saurait se passer maintenant. Jacques-Alain Miller disait, en 1996 à Angers : dans l'institut du Champ freudien se vérifie le transfert de travail. L'analyse prend fin quand l'illusion du sujet supposé savoir se défait. « C'est pourquoi il faut un lieu où le savoir exposé fait barre. »[\[2\]](#) Je crois que cela peut se dire du contrôle. [...]

L'effet d'une parole peut être ce qui décide un sujet à entreprendre une analyse : une parole « malheureuse » dit-on aussi, quand la conséquence semble échapper à ce qui a été recherché. C'est à la puissance de la phrase « ma femme n'est rien pour moi » que nous devons le cas Dora. Quand j'ai commencé à travailler les *Écrits* et les séminaires de Lacan, dès avant d'entreprendre une analyse, j'ai été frappée par cette chose : que le psychanalyste était du côté du silence, que s'il prenait la parole c'était dans le cadre très contraint de l'interprétation, « entre énigme et citation », par exemple. Avec la règle de l'association libre la puissance de la parole est laissée à l'analysant. [...]

Je suis allée le week-end dernier animer une conversation à Bruges, invitée par le Kring voor psychoanalyse et l'ACF-Belgique [\[3\]](#). La conversation avait pour titre « Le choc de l'interprétation ».

La question de la puissance de la parole était donc mise en avant sous sa forme interprétative mais nous avons dû admettre au fur et à mesure que la conversation avançait qu'il s'agissait dans bien des cas de réduire dans la pratique la puissance de la parole plutôt que de l'exalter. [...]

Apprendre à repérer les choses qui importent, comme le dit Lacan, dans la multitude des dits et des affects, attraper la logique du cas, qu'elle s'écrive de névrose ou psychose, reconnaître sans s'en offusquer la face de satisfaction d'un symptôme que l'on s'emploiera à respecter le temps qu'il faudra, voilà quelques-unes des questions soulevées par le contrôle de cas. Ces praticiens travaillent en clinique, à l'hôpital, ont la responsabilité de la formation des infirmiers de leur service et sont en rapport avec des administrations, des familles, des associations. Les questions soulevées en contrôle sont celles de l'articulation de l'éthique de la psychanalyse et du discours du maître, de la place des semblants, d'une théorie de la folie qui n'en fasse pas un déficit, de la mise en avant du lien social comme fondamental pour tout *parlêtre*. L'impossible à supporter ne fait pas reculer ces analysants, qui s'appuient sur ce qu'ils ont eux-mêmes traversé pour faire face à un réel que plus personne ne veut entendre ou prendre en compte dans nos sociétés. Certains d'entre eux deviendront psychanalystes, d'autres non mais, psychanalysants, ils veulent faire contrôler les transferts dont ils sont l'objet et l'action qui est la leur.

Que le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même est au principe de notre École. Ce principe donne son poids au désir de contrôle et il permet au désir de l'analyste de se manifester. Il n'appartient pas au contrôleur d'authentifier ce désir même si des effets de passe sont perceptibles, à partir de la position du contrôleur.

[1] Lacan J., « Acte de fondation », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 230.

[2] Miller J.-A., « Ouverture. De la surprise à l'énigme », in Collectif, *Le Conciliabule d'Angers. Effets de surprise dans les psychoses*, Paris, Agalma/Seuil, 1997, p. 13.

[3] « Le choc de l'interprétation », conversation clinique animée par Carole Dewambrechies-La Sagna et organisée par le Kring voor psychoanalyse, le 25 janvier 2020 à Bruges.

---

## Le racisme et le contrôle

*Ce texte est un extrait de l'intervention d'Anaëlle Lebovits-Quenehen à « Question d'École », le 1<sup>er</sup> février 2020.*

Je propose de considérer que parmi ce qui s'enseigne dans le contrôle, « *n'être pas raciste* » est chose d'importance. Et cela d'autant plus que le racisme est peut-être la chose du monde la mieux partagée. « On aurait tort, nous dit en effet Lacan en 1972, de ne pas s'apercevoir de ce que l'on constate autour de soi, *qu'il n'y a pas un seul propos humain qui ne soit profondément enraciné dans le racisme* » [1]. Lacan dit cela alors qu'il vient de parler des AME d'avant la proposition sur la passe [...].

Car l'idée de Lacan, c'est qu'il fut un temps où les AME se *reproduisaient* davantage qu'ils ne *participaient* à produire des analystes. Leur mode de recrutement consistait alors essentiellement à avoir été « assez vieilli sous le harnais, pour [être] consenti par [leurs] collègues, reçu comme AME ». Le racisme en jeu consistait à amoindrir l'altérité de l'Autre pour le ramener au même, par domestication. [...]. En lisant ces quelques lignes, on comprend que Lacan ait inventé et tenu à une alternative à ce mode de recrutement, non seulement parce qu'à devenir AME sans se risquer, on y parvient sans vie, ou

quasi ; mais aussi, et surtout, parce qu'on ne voit pas bien ce qu'on pourrait attendre d'un AME domestiqué sinon qu'il reproduise indéfiniment la domestication dont il provient. Lacan note d'ailleurs comme en passant : « personne ne sait combien de temps il faut pour domestiquer le chien, le chat... C'est très amusant de penser à leur descendance, à ces animaux très spécifiquement domestiques ». L'équivoque par laquelle Lacan nous fait entendre que la *domestication* est *d'homme*stication est connue [2]. Elle pointe, entre autres, que l'homme y humanise ou peut-être y *in-humanise* l'animal. Mais là, ce sont des hommes qui en *d'homme*stiquent d'autres.

Après avoir fait ce sombre constat sur le racisme, Lacan ajoute : « s'il y a quelque part, une petite chance, c'est au niveau de l'histoire analytique, c'est la seule qui soit arrivée à décoller quelque chose comme "autonomisant" ». Ces propos éclairent d'un jour nouveau, pour moi en tout cas, le fameux passage du Séminaire XXIII où Lacan évoque les contrôlés-rhinocéros : « Il arrive, dit-il, que je me paie le luxe de *contrôler* [...] un certain nombre de gens qui se sont autorisés d'eux-mêmes à être analystes [...]. Il y a deux étapes. Il y a celle où ils sont comme le rhinocéros. Ils font à peu près n'importe quoi, et je les approuve toujours. Ils ont en effet toujours raison » [3]. [...]

L'approbation n'exclut évidemment pas qu'on explore tel point, qu'on puisse s'étonner de tel autre, qu'on évoque un diagnostic laissé en souffrance ou qu'on s'en écarte au contraire pour ne pas s'y river, voire qu'on donne une indication, un conseil, etc., mais il me semble que quand Lacan approuve le rhinocéros, c'est aussi *en acte*, qu'il s'écarte du racisme et de la domestication qui le sert [4]. Cette approbation me paraît être la voie que Lacan emprunte pour enseigner au rhinocéros à n'être pas lui-même raciste dans sa pratique, qu'il supporte, lui aussi *en acte*, la singularité à laquelle il a affaire chez ses analysants. Il y a en effet mille manières d'être raciste quand on prétend

faire fonction d'analyste, mille manières qui en sont autant de se défendre de la singularité de l'analysant comme du réel lui-même : par exemple vouloir son bien – à l'image du nôtre, comme toujours quand on veut le bien d'un autre, quel qu'il soit ; par exemple le comprendre, comme si on parlait la même langue ; ou penser qu'on peut *tout* pour lui ; ou encore que sa normalisation dans le cours de l'analyse serait un progrès, oubliant du même mouvement qu'*on ne fait jamais invention que de son grain*.

Quelles que soient les voies qu'il emprunte, le racisme tend à résorber la tension de l'Un à l'Autre, au mépris de la différence. Et nous sommes là sur ce que j'appellerais « la pente Aristophane » du racisme, *celle qui tend à exclure l'Autre en le ramenant au même*. Et je propose de considérer qu'on vient aussi contrôler ça, son racisme plus ou moins indéracinable.

[1] Lacan J., « Jacques Lacan à l'École belge de psychanalyse », *Quarto*, n°5, 1981, p. 8, souligné par l'auteure.

[2] Cf. Lacan J., « Télévision », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 511.

[3] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le Sinthome*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2005, p. 17.

[4] Cf. Miller J.-A., « Trois points sur le contrôle », *L'Hebdo-Blog*, n°159, 23 janvier 2019, publication en ligne ([www.hebdo-blog.fr](http://www.hebdo-blog.fr)).

---



# Le cartel, en corps

Ce texte est un extrait de l'intervention de Virginie Leblanc à « Question d'École », le 1<sup>er</sup> février 2020.

Pour s'interroger sur l'actualité du cartel dans notre École, on pourrait réitérer l'exercice des Lumières et l'usage qu'ils firent en leur temps du regard de l'étranger, son œil faussement naïf produisant un savoir nouveau. Chez Montesquieu par exemple, Usbek et Rica, tout juste débarqués de leur lointaine Perse, découvraient la France et ses mœurs si étonnantes tandis que les bourgeois parisiens, ébranlés par la différence, leur renvoyaient la fameuse interrogation « Comment peut-on être Persan ? »[\[1\]](#)

Quiconque s'intéresse d'un peu loin à notre expérience du cartel ne manquera pas de même d'en être intrigué. Ce « cartel », qui semblerait évoquer davantage une pratique secrète que la réunion de sérieux et décidés travailleurs du champ psy, quelle drôle d'activité tout de même : au XXI<sup>e</sup> siècle, alors que le savoir universel se trouve à portée d'un clic et dans le confort de son fauteuil, se déplacer tard, le soir, pour travailler un texte souvent extrêmement difficile, en présenter sa lecture, la confronter avec celle des autres, repartir content et/ou bredouille, revenir, relire... « Comment peut-on bien être *cartellisant* ? ». [...]

Dans le cartel, comme dans tous les lieux où circule le savoir analytique, la transmission repose sur une supposition de savoir. C'est même la caractéristique principale du savoir issu de l'inconscient, qu'il soit supposé, et non dans le réel, comme le rappelle Jacques-Alain Miller dans son cours [\[2\]](#). Ce « semblant de savoir »[\[3\]](#) est structural, du fait que dans le discours analytique, le  $S_2$  n'est jamais produit au grand jour. Structuralement, il comporte donc également le risque qu'il puisse disparaître, à force d'en demeurer à cet

état de supposition qui pourrait conduire, si l'on n'y prend garde, à ce qu'il ne soit qu'un savoir prémâché ou remâché, y compris et surtout dans les sociétés analytiques qui s'en font les dépositaires.

On saisit ici à quel point le cartel apparaît comme une réponse extrêmement solide à de telles déviations ou *compromissions* pour reprendre le terme de Lacan : car celui qui, au terme d'un travail solitaire, s'extirpe de l'autoérotisme de la lecture pour s'en venir rencontrer trois ou quatre autres et tenter de livrer un bout de ce qu'il a saisi du texte s'oblige d'emblée à ne plus demeurer dans un savoir supposé, mais il *l'expose*, et *s'expose* du même coup. Cet étudiant si particulier se penche ainsi sur un objet d'étude extrêmement singulier en ceci qu'il le concerne d'abord en premier lieu : car il ne peut qu'éprouver, et l'éprouver corporellement, combien les concepts analytiques qu'il triture échappent, puisqu'ils reposent sur un vide ou plutôt tournent autour d'un trou, ce « trou au cœur, au centre du réel »[\[4\]](#) qui fracture la belle unité de la pensée, toujours secondaire. [...]

Concluons avec Lacan : « *que chacun y mette du sien. Allez-y. Mettez-vous à plusieurs, collez-vous ensemble le temps qu'il faut pour faire quelque chose, et puis dissolvez-vous après pour faire autre chose* »[\[5\]](#). Jusqu'au bout Lacan aura porté et revendiqué pour son École, dans sa parole même, ce dispositif si propre à maintenir la psychanalyse vivante, et ses praticiens sur la brèche. Cette parole se fait entendre, aujourd'hui encore. Charge à nous de poursuivre la tâche en en faisant exister et vibrer les échos.

[\[1\]](#) Cf. Montesquieu, *Lettres persanes*, Paris, Flammarion, 2016.

[\[2\]](#) Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. De la nature des semblants », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII,

inédit.

[3] *Ibid.*, leçon du 8 janvier 1992.

[4] Lacan J., *Le Phénomène lacanien*, Nice, Section clinique de Nice, 2011.

[5] Lacan J., *Le Séminaire*, « Dissolution », leçon du 18 mars 1980, *Ornicar ?*, n°20-21, été 1980, p. 18.

---

## Boomerang

*Ce texte est un extrait de l'intervention de Beatriz Gonzalez-Renou à « Question d'École », le 1<sup>er</sup> février 2020.*

Si dès 1964 Lacan met le cartel au cœur de son École, il en a peu dit. Je le cite : « Pour l'exécution du travail, nous adopterons le principe d'une élaboration soutenue dans un petit groupe. Chacun d'eux [...] se composera de trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre est la juste mesure. PLUS-UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun »[1].

Avec cette indication sur le cartel, Lacan pose les conditions précises pour créer une place vide où puisse émerger un bout de savoir nouveau à partir de ce que ces « 4 + 1 » vont mettre à l'épreuve. Et ce sera sur le fil d'une lecture où chacun engage sa mise singulière avec sa propre parole, avec son temps, avec son corps.

En 1994, dans son intervention « Le cartel dans le monde »[2], Jacques-Alain Miller décortique en détail cette première formalisation que Lacan fait du cartel : il souligne l'insistance de Lacan lorsqu'il instaure le cartel comme étant

le moyen d'exécuter le travail de l'École. Mais notons qu'à ce moment-là, en 1964, tout est à faire, à construire, et à faire tenir.

Mais alors, en 2020, pouvons-nous dire que le cartel tient la même place qu'en 1964 ? Force est de constater que si le cartel demeure au cœur de l'École, sa fonction et ses usages ont changé. Le monde n'est plus le même, et la psychanalyse livre autrement la bataille dont sa survie dépend.

Pourtant, à l'heure où la psychanalyse est de moins en moins présente là où le maître règne, le cartel garde intacte la subversion qu'il recèle. Je dirais que le cartel reste donc « l'organe de base »[\[3\]](#) en tant qu'artefact minimaliste et puissant qui ouvre vers une autre façon de lire les textes fondamentaux de la psychanalyse.

Revenons toutefois à 1986. J.-A. Miller interroge « la question si délicate du transfert dans le cartel »[\[4\]](#). Qu'en serait-il ? Il propose cette réponse : le transfert dans le cartel « devient travail de transfert de travail »[\[5\]](#).

C'est à partir de cette ponctuation, que tout d'un coup m'est venue une idée quelque peu farfelue : le cartel-boomerang. Oui ! Comme le boomerang, le cartel accomplit une trajectoire. La spécificité propre de chaque élément du boomerang rend possible que, une fois lancé, et tout en faisant des tours sur lui-même, il accomplisse une boucle qui le ramène à son point de départ. C'est en quoi dans ce petit ensemble éphémère formé par « 4 + 1 », peut se produire chez chaque Un, un mouvement, certes différent mais à peu près simultané, et si la lancée a suivi la bonne direction, comme un boomerang, il reviendra au lieu d'où il est parti. Si l'on applique cette métaphore au cartel, ce point de départ où il reviendra, n'est autre que l'École, où il est possible de loger et de transmettre le gain de savoir produit durant cette sorte de lecture-trajet.

Cela pose la question suivante : qu'est-ce que « lire » en

cartel ?

En 1971, dans « Lituraterre », Lacan glisse une phrase qui m'est apparue opaque mais qui ne m'a pas quittée : « le vœu que je formerais par exemple d'être lu enfin convenablement. Car encore faudrait-il pour cela qu'on développe ce que j'entends que la lettre porte pour arriver *toujours* à sa destination »[\[6\]](#).

Cette phrase est surprenante : le vœu d'être lu enfin « convenablement ». Et il nous donne un indice : traiter un texte comme il traite la lettre. Le cartel réserve une place de choix aux points de butée, à ce qu'on ne comprend pas d'emblée mais qui peut être élucidé.

L'expérience du cartel serait donc celle de s'aventurer à *lire* en s'orientant de l'énigme et du trou. De ce point de vue, lire en cartel peut restaurer une certaine modalité rendant à la parole la puissance qu'elle véhicule en tant que gain de savoir singulier et transmissible.

[\[1\]](#) Lacan J., « Acte de fondation », *Autre écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 229.

[\[2\]](#) Miller J.-A., « Le cartel dans le monde ». *La Lettre mensuelle*, n°134, 1994.

[\[3\]](#) Lacan J., Le Séminaire, « Dissolution », leçon du 11 mars 1980, *Ornicar ?*, n°20-21, été 1980, p. 15.

[\[4\]](#) Miller J.-A., « Cinq variations sur le thème de "l'élaboration provoquée" », intervention lors de la soirée des cartels à l'École de la Cause freudienne, 11 décembre 1986, disponible sur le site de l'ECF : [causefreudienne.net](http://causefreudienne.net)

[\[5\]](#) *Ibid.*

[\[6\]](#) Lacan J., « Lituraterre », *Autre écrits*, *op. cit.*, p. 13.

---

# Lire Lacan, pas sans le dire

*Ce texte est un extrait de l'intervention de Maria Novaes à « Question d'École », le 1<sup>er</sup> février 2020.*

Du « transfert de travail »[\[1\]](#) ou ce qui fait « qu'on s'y mette »[\[2\]](#). Cette formulation à propos du cartel rejoint ce que Lacan a appelé « l'induction »[\[3\]](#) ou, selon les mots qu'emploie Jacques-Alain Miller, ce qui fait « qu'on s'y mette », dans son cours « Le banquet des analystes » pour évoquer le « transfert de travail »[\[4\]](#), en lien avec la spécificité de la transmission en psychanalyse.

Cette thèse du transfert de travail, nous pouvons l'évoquer dans l'expérience du cartel, où l'analyste y est en tant que travailleur, en tant qu'*analysant* et non en tant qu'analyste. C'est également le fonctionnement qu'indique J.-A. Miller dans son intervention autour du cartel et de l'élaboration provoquée [\[5\]](#). Dans son cours « Le banquet des analystes » il évoque aussi la spécificité de la transmission de la psychanalyse comme un enseignement qui ne se propose pas comme un savoir clos et dogmatique, ou une transmission d'un contenu « pour tous », mais plutôt comme ce qui fait place au travail et qui est de l'ordre d'une transmission de l'un à l'un.

**« Apprendre la psychanalyse c'est l'enseigner » : du *savoir supposé* au *savoir exposé***

L'autre conséquence de ce type de transmission consiste à un passage du *savoir supposé* au *savoir exposé*. Car l'induction de travail, en consonance avec l'idée de l'élaboration provoquée, conduit par ailleurs à la désupposition de savoir [\[6\]](#). En effet, comme l'a aussi indiqué J.-A. Miller dans son intervention sur le cartel de 1986, l'objet étant à sa juste

place, cela implique que le plus-un ne s'approprie pas l'effet d'attrait, c'est-à-dire qu'il doit le référer ailleurs [7]. Il est attendu qu'il soit celui qui prend à sa charge la division subjective, qu'il insère dans le cartel l'effet de sujet, et cela permet que chaque membre du cartel puisse produire un savoir.

Autrement dit, le savoir n'est pas supposé à l'Autre ; c'est un travail qui ouvre la voie, pour chaque membre, vers la production ce que Virginie Leblanc a formulé comme « un travail à l'image de la façon dont l'être parlant, d'abord transpercé par le langage, peut grâce à l'analyse comme au cartel risquer son énonciation propre, serrer un bout de savoir, lever le voile sur un coin qui l'anime » [8]. Une prise de parole inédite peut ainsi avoir lieu. En un éclair, ce savoir « par bribes » de l'énonciation trouve sa justesse, en tant que l'adresse, le corps et la voix sont aussi de la partie.

J'isole comme un de ces temps forts de ce cartel, autour du Séminaire *Encore*, la résonnance d'une phrase : « Quant à l'analyse, si elle se pose d'une présomption, c'est bien de celle-ci, qu'il puisse se constituer de son expérience un savoir sur la vérité. » [9] Parlant de cette phrase en cartel, j'ai entendu des échos de la cure sur le travail de cartel, qui est aussi un effort de bien dire autour du réel, témoignant de ce décalage entre *savoir* et *vérité*. Cette fulgurance s'est produite en cartel et non lors de la lecture solitaire chez moi. Lire, pas sans le dire, devient une issue. C'est en cela que peut résider la puissance de la parole.

C'est ce que j'entends de ce « passage du savoir supposé au savoir exposé » [10] évoqué dans « Le banquet des analystes », comme étant quelque chose de propre à ce qu'enseigne la psychanalyse : « L'idée de Lacan, c'est qu'on devient analyste pour apprendre à parler, pour apprendre à bien dire, et que ce bien-dire n'a pas forcément une vocation [...] à être confiné dans le cabinet de l'analyste, mais qu'il peut

s'exposer. »[\[11\]](#) Ce que J.-A. Miller évoque comme un des aspects du renversement lacanien : « apprendre la psychanalyse c'est l'enseigner »[\[12\]](#), indiquant que c'est à l'œuvre à la fin d'une cure. On pourrait y voir aussi une étincelle dans le travail de cartel. En tous cas, cela dit quelque chose de ma plus récente expérience de cartel, venant éclairer en quoi la parole a un impact sur le savoir produit en cartel – « un savoir sur la vérité » – rendant en même temps possible un autre rapport au savoir.

[\[1\]](#) Lacan J., « Acte de fondation », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 236.

[\[2\]](#) Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le banquet des analystes », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 31 janvier 1990, inédit.

[\[3\]](#) Lacan J., « Acte de fondation », *op. cit.*, p. 230.

[\[4\]](#) Cf. Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le banquet des analystes », *op. cit.*, leçon du 24 janvier 1990, publiée sous le titre de « L'École, le transfert et le travail », *La Cause du désir*, n°99, juin 2018, p. 147.

[\[5\]](#) Miller J.-A., « Cinq variations sur le thème de "l'élaboration provoquée" », intervention lors de la soirée des cartels à l'École de la Cause freudienne, 11 décembre 1986, disponible sur le site de l'ECF : [causefreudienne.net](http://causefreudienne.net)

[\[6\]](#) Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le banquet des analystes », *op. cit.*, leçon du 31 janvier 1990.

[\[7\]](#) Miller J.-A., « Cinq variations sur le thème de "l'élaboration provoquée" », *op. cit.*

[\[8\]](#) Leblanc V., « Le cartel, encore ! », *Cartello*, n°20, mai 2018, publication en ligne (<http://ecf-cartello.fr>).

[\[9\]](#) Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, texte établi par



J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, p. 84.

[10] Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le banquet des analystes », *op. cit.*, leçon du 31 janvier 1990.

[11] *Ibid.*, leçon du 7 février 1990.

[12] *Ibid.*

---

# Un, deux, trois, nous irons aux bois – à nous quatre !

*Ce texte est un extrait de l'intervention de Jocelyne Huguet-Manoukian à « Question d'École », le 1<sup>er</sup> février 2020.*

## Du déplacement

Pour savoir, il faut se déplacer. C'est le propre du cartel, il faut s'y rendre. Cela n'est pas sans résonance. Un savoir en cartel est provoqué par un déplacement, qui, en deçà et au-delà de la dimension géographique, est structural. C'est un savoir qui se déplace, il suit la logique circulaire des quatre discours selon laquelle chaque participant se risque de son énonciation dans la rencontre. « Être fait sujet d'un discours peut vous rendre sujet au savoir. » [1] Ce n'est pas une garantie. Il importe de réussir à développer un discours, de lui donner sa consistance pour « n'en sortir qu'à bon escient » [2]. L'effet de savoir est effet de déplacement d'un discours à l'autre.

[...]

Le caractère discursif du cartel est propice à « ce déplacement qu'est le sujet » [3], « enforme » d'un possible

transfert de travail, si tant est que, dans ce mouvement, on se « décrott[e] [...] du subjectif »[\[4\]](#).

## **Du dérangement**

Anne Lysy dans une intervention « À propos des cartels »[\[5\]](#) a déjà posé la question du temps logique dans les cartels.

[...]

Il y a dans le cartel un temps limité, un temps fulgurant, il y a aussi une longue durée plus subtile à attraper. Elle résulte du fait que nous arrêtons pour commencer un nouveau cartel. Est-ce que nous commençons à chaque fois ? Je ne le crois pas. Du temps pour comprendre s'installe à notre insu d'un cartel à l'autre.

## **De « Trois plus-une » au 4**

Sur ce point le cartel est affiné avec l'expérience de Freud lui-même dans son rapport au savoir. Dès les premières pages de l'histoire du mouvement psychanalytique, il évoque comment l'étiologie sexuelle des névroses n'est en aucune façon une idée née de lui. Elle lui avait été apportée par « trois personnes dont l'opinion pouvait compter sur mon plus profond respect, par Breuer lui-même, par Charcot, et par le gynécologue de notre Université, Chrobak, [...]. Chacun de ces trois hommes m'avait transmis une intelligence des choses qu'eux-mêmes, à strictement parler, ne possédaient pas »[\[6\]](#). Freud dit avoir été paralysé d'étonnement lorsqu'il entendit Charcot s'exclamer face à l'histoire de la maladie d'une jeune femme mariée à un homme impuissant « mais dans des cas pareils, c'est toujours la chose génitale, toujours, toujours, toujours ! »[\[7\]](#) Puissance de la parole qui paralysa Freud d'étonnement. Il venait d'entendre à la lettre ce que Charcot disait à son insu ! Breuer, Charcot, Chrobak et Freud formaient ainsi le premier cartel de l'*histoire* de la psychanalyse, Lacan en fut le plus-un.

[1] Lacan J., « Radiophonie », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 433.

[2] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, p. 32.

[3] Lacan J., « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 520.

[4] Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 248.

[5] Lysy A., « À propos du cartel », *Quarto*, n°2, septembre 1981, p. 35-37.

[6] Freud S., *Cinq leçons sur la psychanalyse*. Suivi de *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique*, Paris, Payot, 1973, p. 12.

[7] *Ibid.*, p. 13.